

*Les subsides*

entendu, du premier impôt national sur le revenu des particuliers, qui est présenté à l'époque comme une mesure temporaire. Au cours des 20 années suivantes, le gouvernement continue de tirer l'essentiel de ses recettes des droits de douane et des taxes d'accise appliqués à des produits comme le tabac et l'alcool. Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, toutefois, c'est sur l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés que repose désormais l'essentiel du fardeau fiscal.

Au cours des 40 dernières années, les gouvernements n'ont pas cessé de remanier la Loi de l'impôt sur le revenu. On l'a fait tantôt pour stimuler la croissance économique, tantôt pour créer des emplois et accroître la compétitivité internationale, tantôt pour assurer une redistribution plus équitable du revenu. Comme les conservateurs n'ont exercé le pouvoir que pendant cinq ou six des 40 années de changements, les libéraux doivent donc prendre à leur compte 35 de ces 40 années. Ces changements ont fait de la Loi l'une des mesures législatives les plus rigides et les plus complexes.

Notre Loi de l'impôt sur le revenu est aussi épaisse que trois volumes du *hansard* et, selon certains, a tout autant de pertinence. Selon l'opinion la plus répandue, le système actuel ne correspond plus aux objectifs annoncés. Tous ceux qui réfléchissent à notre fiscalité se demandent si celle-ci est bien équitable. Les sondages révèlent une différence d'attitude croissante entre ceux qui occupent les extrémités de l'échelle socio-économique. Les économiquement faibles estiment que la situation économique aurait beau s'améliorer, ils n'en profiteraient pas. Leur réaction s'explique en grande partie par leur désaffection à l'égard de la fiscalité et par leur impression que les sociétés n'assument pas leur juste part du fardeau fiscal du fait des nombreuses déductions et exonérations dont elles peuvent se prévaloir.

Les exemptions et les exonérations accordées aux sociétés servent évidemment une fin utile. Les sociétés embauchent du monde. Dans le numéro du 26 mars du *Financial Post*, William Watson, de l'Université McGill, écrivait:

La société n'est rien de plus qu'une utile fiction juridique. Les sociétés ne paient pas d'impôt. Ce sont les gens qui paient les impôts des sociétés. Les sociétés s'arrangent pour faire payer leurs impôts par leurs clients (prix gonflés), leurs travailleurs (salaires réduits), leurs fournisseurs (prix réduits des matériaux), ou bien leurs actionnaires (gains réduits).

Malheureusement, 50 années d'analyse économique n'ont pas révélé quelle proportion exacte chacun de ces quatre groupes paie... Les régimes de pension sont maintenant propriétaires de très nombreuses sociétés, de sorte que de plus en plus, même quand «le capital» paie, les travailleurs paient également. Si le NPD tient à percevoir une taxe qui serait payée en grande partie par «les travailleurs», cela me va, mais je trouve que quelqu'un devrait dire aux travailleurs ce que mijotent leurs amis.

En fait, quand nous parlons de ce que représentent les sociétés et les petites entreprises pour l'économie canadienne, nous devrions nous rappeler que nous leur sommes redevables de notre récente croissance économique. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante signale ce qui suit:

La solide croissance est imputable à une augmentation nette de 11 p. 100 du nombre des entreprises par rapport à 1984, c'est-à-dire 65 000 nouvelles entreprises. L'amélioration marquée de l'embauche à l'échelle nationale s'est traduite par une baisse importante du chômage.

C'est là une situation dont mes collègues et moi pouvons nous attribuer quelque mérite. La Fédération poursuit:

Plus de 70 p. 100 des emplois créés depuis que le gouvernement actuel a pris le pouvoir, soit plus de 394 000, résultent de l'activité des petites entreprises.

Bien entendu, le gouvernement y est aussi pour quelque chose. La Fédération poursuit en ces termes:

Les Canadiens de toutes les régions profitent du labeur de ceux qui n'hésitent pas ici à prendre des risques, encouragés en cela par les mesures contenues dans les deux derniers budgets.

Ces mesures seront soutenues par celles qui figureront dans le Livre blanc sur la fiscalité qui doit être déposé le 18 juin.

Cela dit, on ne peut nier que le fait de traiter différemment les diverses sources d'investissement et d'épargne pousse les sociétés et les particuliers à fonder leurs décisions financières selon le mode d'imposition.

Ainsi que plusieurs l'ont répété aujourd'hui à la Chambre, le crédit d'impôt à la recherche scientifique, instauré en 1983 en vue d'intensifier la recherche, constitue un bon exemple d'abus fiscal. Cette initiative a coûté au Trésor fédéral de 3 à 4 milliards de dollars qui n'ont pas servi proportionnellement à la recherche. Par conséquent, le gouvernement et les contribuables ont subventionné des entreprises sans tirer les avantages qu'ils auraient dû en fait de création d'emplois, de développement régional ni, évidemment, de progrès scientifiques.

Le ministre des Finances a abordé pour la première fois la réforme fiscale dans son exposé économique de 1984. Celle-ci atteindra son point culminant dans le Livre blanc du 18 juin. Dans un document de travail destiné au comité permanent des finances et des questions économiques, l'Institut C. D. Howe a émis un avertissement dont mes collègues de l'opposition devraient prendre note. Voici en quoi il consiste:

Une bonne partie du débat portera sans doute sur la notion d'équité. A ce sujet, nous estimons essentiel d'insister sur la portée globale de la réforme plutôt que sur celle de ses divers éléments. Autrement, on risque du privilégier des intérêts particuliers, au détriment de l'intérêt national.

● (1740)

Il faut attendre que le Livre blanc soit rendu public; nous pourrions alors parler de mesures qu'il contient, non pas 20 jours avant comme nous le faisons aujourd'hui.

Comment notre gouvernement rendra-t-il équitable le régime fiscal canadien? Tout d'abord, en réduisant les taux d'imposition. La réduction des taux marginaux, jointe à la suppression des préférences fiscales, et le renforcement des dispositions contre l'évasion fiscale permettront de renverser notre dépendance croissante sur l'impôt sur le revenu des particuliers. Les Canadiens finiront par garder davantage de chaque dollar additionnel qu'ils gagnent pour le dépenser, l'économiser ou l'investir à leur gré. Ils seront également assurés que les autres supportent leur juste part du fardeau. Je le répète, le succès de la réforme fiscale dépend d'un régime fiscal équitable.

Qu'a fait notre gouvernement jusqu'ici pour améliorer le régime fiscal? Comme on l'a déjà mentionné plusieurs fois aujourd'hui, nous avons mis fin au crédit d'impôt à la recherche scientifique qui avait donné lieu à d'énormes abus. Nous avons limité les pertes fiscales et les crédits d'impôt offerts aux investisseurs et aux sociétés en commandite. Nous avons mis fin aux cessions temporaires d'actifs dans le secteur du pétrole et du gaz. Nous avons instauré des règles visant à prévenir les transferts de pertes et de crédits d'impôt entre sociétés. Nous avons également mis en place un impôt minimum et le crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente, et augmenté le crédit d'impôt pour enfants.